

A photograph showing three people in a workshop setting. In the foreground, a woman with blonde hair and safety glasses is looking intently at a blue and green engine component. Behind her, a man with glasses and a white shirt is also looking at the component. To the right, another man with glasses and a grey shirt is looking towards the woman. The background is a blurred workshop environment with blue metal structures.

Programme d'accompagnement des entreprises pour favoriser l'accueil de stagiaires



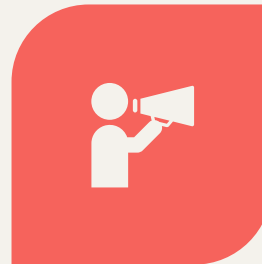
Programme d'Accompagnement aux entreprises pour favoriser l'accueil de stagiaires



SENSIBILISATION POUR
AMÉLIORER LES MILIEUX DE
STAGE



ENCOURAGER À L'ACCUEIL DE
STAGIAIRES



DIFFUSION DES OFFRES DE
STAGE / COHORTES DE STAGE



SUPPORTER LES ENTREPRISES
DANS LEUR DEMANDES DES
INCITATIFS FINANCIERS



Emploi et
Développement social Canada



ontario
chamber of
commerce



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

Le Programme de placement de talents “PPT”

Programme qui soutient les entreprises qui donnent aux étudiants des possibilités d'apprentissage intégré au travail de qualité.

Le PPT proportionne des subventions visant à couvrir les salaires des stagiaires.



La subvention salariale

Jusqu'au 31 mars 2021:

- 75% du salaire de l'étudiant désigné (jusqu'à un maximum de 7 500 \$) pour chaque placement admissible.

À partir du 1^{er} avril 2021:

- 50% du salaire de l'étudiant désigné (jusqu'à un maximum de 5 000\$) pour chaque placement admissible.
- 70% du salaire pour les étudiants des groups sous représentés (jusqu'à un maximum de 7 000 \$)



Admissibilité au programme

Les employeurs admissibles

- Entreprise canadienne enregistrée ou à but non lucratif
- OBNL
- Les établissements d'enseignement supérieur (universités, collèges et écoles polytechniques)

Les employeurs Non admissibles

Gouvernement fédéral, provincial, territorial ou municipal

Les grandes institutions financières

Les étudiants doivent être :

- Inscrits dans un établissement postsecondaire canadien reconnu, à temps plein ou temps partiel.
- Inscrits dans un programme avec une composante d'apprentissage intégré au travail dans le cadre de leur plan d'études
- Citoyens canadiens, résidents permanents ou personnes avec le statut de réfugié
- Légalement autorisés à travailler au Canada

Les Placements

- Les postes doivent être nouveaux (par exemple, des postes supplémentaires au-delà de ce que les employeurs ont pu embaucher l'année dernière à la même époque)
 - ✓ Remarque : Cette disposition est annulé jusqu'au 31 mars 2021 (COVID-19)
- Postes à temps plein ou à temps partiel.
- Les stages à domicile sont éligibles jusqu'au 31 mars 2020.

Envoi des documents aux conseillers
aux entreprises de la FCCQ

Révision et ajustement des
documents

Signature de l'entente de subvention

Envoi du premier et du dernier relevé
de paie des stagiaires + Réponse aux
sondages (Superviseurs du stage +
Stagiaire)

Transmission de facture et des
coordonnées bancaires

Réception de la subvention après la
fin du stage

Processus pour faire une demande de subvention du PPT

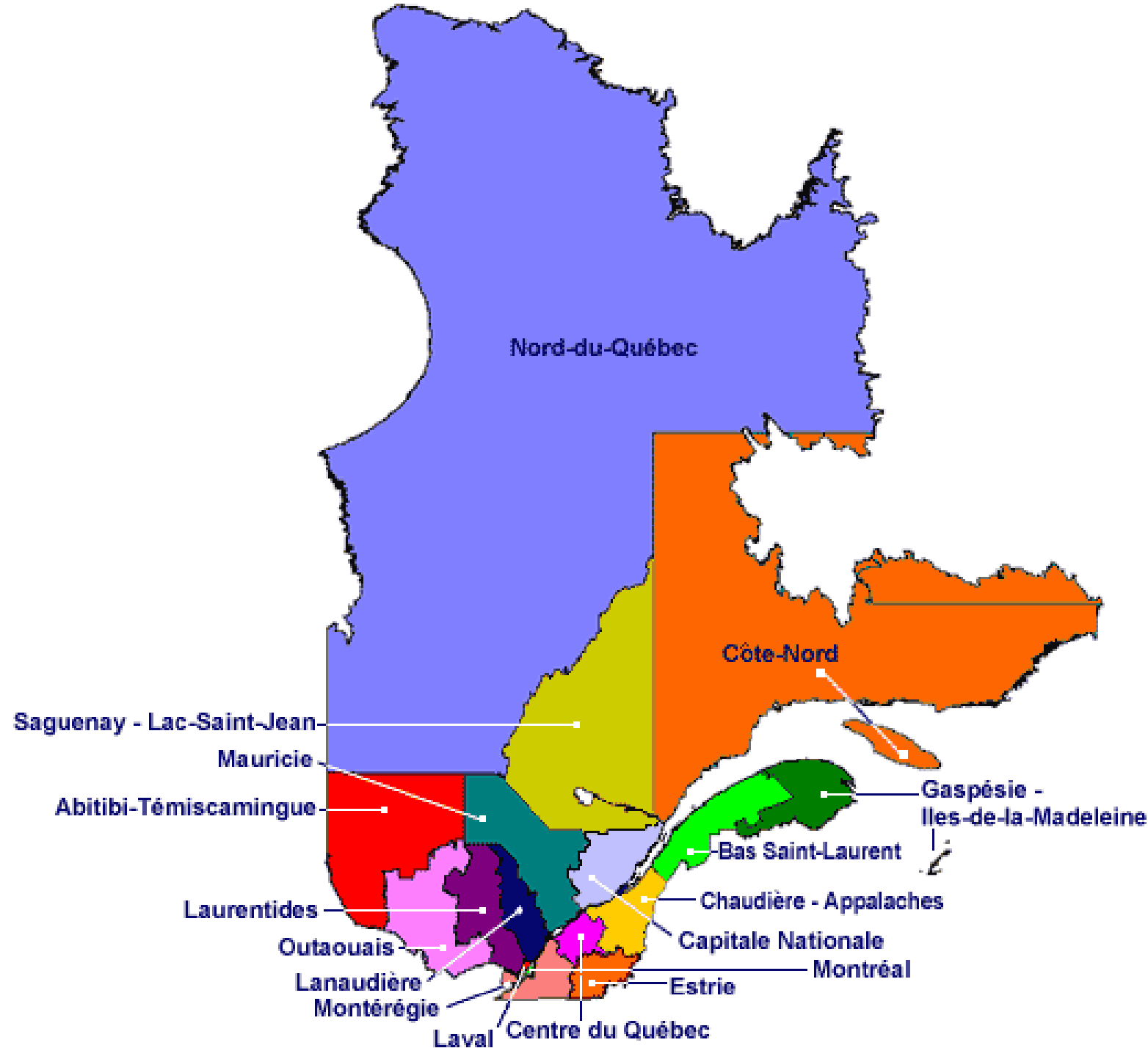
Distribution du territoire

Eva Roy : Chaudière-Appalaches, Capitale Nationale, Bas-St-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord.

Mariette Ramsay : Centre-du-Québec, Mauricie, Estrie, Saguenay – Lac-St-Jean.

Fatoumata Sano : Île-de-Montréal, Laurentides, Laval et Lanaudière.

Mehdi Ayachi : Montérégie, Outaouais, Abitibi – Témiscamingue et Nord-du-Québec





PROGRAMME INCITATIF À L'ACCUEIL DE STAGIAIRES "PIAS"

*Commission
des partenaires
du marché du travail*

Québec 

Stages admissibles

- Stage de mise en œuvre des compétences, principalement issue des cégeps et universités.
- Stage de développement des compétences, principalement issue des Centre de formation professionnel (CFP)

Entreprises admissibles

- les entreprises privées à but lucratif
- les coopératives
- les organismes à but non lucratif

Montant de subvention disponible

Pour les stages de mise en œuvre

3000\$ par superviseur de stage, peu importe le nombre d'heures

Pour les stages de développement des compétences

3000\$ par superviseur de stage pour les *stages de moins de 300h* stages

4000\$ par superviseur de stage pour les *stages entre 300h et 540h*

5000\$ par superviseur de stage pour les *stages de plus de 540h*

Procédure pour demander la subvention du PIAS

- Désigner un employé de l'entreprise comme superviseur de stage .
- Faire suivre la formation « superviseur de stage » à l'employé désigné avant l'arrivée du stagiaire à l'entreprise.
- Signer un protocole de stage entre le représentant de l'entreprise, le représentant du milieu d'enseignement et le stagiaire.
- Remplir le document « Entente de subvention » (https://www.cpmt.gouv.qc.ca/grands-dossiers/fonds/accueil_stagiaire.asp)
- Envoyer les documents ci-dessous à PARTENAIRES@mtess.gouv.qc.ca
 1. Entente de subvention.
 2. Protocole de stage.
 3. Attestation de formation du superviseur de stage.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

